



Appel à communication

Les soumissions se font exclusivement par voie électronique sur cfpv.fr

**Dépôt des résumés sur cfpv.fr
Date limite impérative de dépôt : 12 novembre 2014 à minuit**

Vous devrez pour cela vous connecter sur le site du Collège Français de Pathologie Vasculaire : www.cfpv.fr puis cliquer sur [CFPV2015](#).

Les résumés doivent être soumis en respectant **SCRUPULEUSEMENT ET IMPÉRATIVEMENT** les informations et recommandations données sur le site.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

Ne peuvent être pris en compte que des travaux originaux, n'ayant pas été publiés ou déjà présentés à un congrès.

Le résumé doit être informatif et structuré. Il comprendra les rubriques suivantes : Objectifs. Matériel (ou malades) et Méthode. Résultats. Conclusion.

Le résumé doit comporter au maximum 2 500 signes (caractères et espaces compris).

Mise en page du résumé

Police de caractère à utiliser : Times New Roman ou Helvetica, corps 11, simple interligne ; à l'exception des caractères spéciaux, grecs ou mathématiques, pour ceux-ci, utiliser la police Symbol ou les saisir en toutes lettres.

Tout le texte doit être saisi en minuscule, justifié à gauche (seule, la première lettre de chaque phrase est saisie en majuscule).

Titre en minuscule. Le titre doit indiquer clairement le sujet du travail et ne comporter aucune abréviation non explicitée.

Sous le titre, mettre l'initiale du prénom et le nom des auteurs (seules, l'initiale du prénom et la première lettre du nom sont saisies en majuscule), puis sur la ligne

suivante, leur institution et ville. S'il y a plusieurs institutions, faire figurer un renvoi de chiffre entre parenthèses, après le nom de chaque auteur. Ne pas mettre les titres professionnels des auteurs (par exemple Dr, Pr). Le nom du présentateur doit être souligné.

Indiquer l'adresse électronique du présentateur.

Sauter une ligne avant le texte du résumé. Ce texte doit être présenté de la façon suivante : énoncé des objectifs du travail, énoncé des méthodes utilisées, énoncé des résultats obtenus avec des données chiffrées suffisamment détaillées pour justifier les conclusions. Les conclusions doivent être brèves et ne doivent pas être des éléments de discussion. Utiliser les noms des spécialités plutôt que les noms commerciaux. Pour les pourcentages, il est souhaitable de signaler les chiffres absolus dont ils sont issus. Les abréviations peuvent être utilisées à condition d'être explicitées lors de leur première apparition dans le texte. Un chiffre en début de phrase doit être écrit en toutes lettres.

Exemple de présentation :

J. Arnaud (1), R. de Gaudemaris (1), P. Carpentier (2), M. Hours (3)

(1) Equipe de Médecine et Santé au Travail, EPSP TIMC, Faculté de Médecine de Grenoble,

(2) Service de médecine vasculaire CHU Grenoble,

(3) UMR 9002, INRETS-Université Lyon 1.

Courriel :

Tableaux, graphiques et figures

Il n'est pas possible d'intégrer des tableaux, des graphiques ou des figures dans le corps (texte) des abstracts.

Références

Il n'est pas possible de donner des références. Aucun espace n'est prévu à cet effet dans la soumission.

Mots clés

Vous devez mentionner 2 mots clés.

Déclaration d'intérêt

Tous les auteurs doivent déclarer toutes les relations qui peuvent être considérées comme ayant un potentiel de conflits d'intérêt uniquement en lien avec le texte publié.

1. **Au cas où, il n'existe aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis, la mention suivante doit être ajoutée directement dans le manuscrit : Conflit d'intérêt : aucun**

2. **Au cas où il existe un (ou plusieurs) conflit(s) d'intérêt avec un ou plusieurs des auteurs de l'article, la liste complète de ceux-ci doit être mentionnée en fin de**

manuscrit, avant les références bibliographiques et ce conformément à la présentation ci-dessous.

Les initiales de(s) l'auteur(s) concerné(s) et le nom de l'entreprise associée sont à ajouter à la liste exhaustive figurant ci-après des conflits d'intérêt potentiels qui sont à déclarer.

Exemples de mention de conflits, à faire figurer à la fin du texte, sous les remerciements (le cas échéant) :

C. R., E. L. Intérêts financiers dans l'entreprise **Barbot S.A.** **E. L.** Propriétaire, dirigeant, employé, participation à un organe décisionnel d'une entreprise
Autres activités régulières dans l'entreprise **Chups SAS J.-J. E.** Essais cliniques : en qualité d'investigateur principal, coordonnateur ou expérimentateur principal pour **RTM SARL**

P. L. Essais cliniques : en qualité de co-investigateur, expérimentateur non principal, collaborateur à l'étude pour **Light & Co**

F. W. Interventions ponctuelles : rapports d'expertise pour **EFS Associated**

M. D. Interventions ponctuelles : activités de conseil pour **SFC**

C. G. Conférences : invitations en qualité d'intervenant pour **KKS & Son**

M. S. Conférences : invitations en qualité d'auditeur (frais de déplacement et d'hébergement pris en charge par une entreprise) pour **Régis SA**

C.-A. S. Versements substantiels au budget d'une institution dont vous êtes responsable **Aphelion**

M. F. Proches parents salariés dans les entreprises visées ci-dessus

A. D. Aucun conflit d'intérêt

3. Au cas où aucun conflit d'intérêt en lien avec l'article soumis n'a été transmis par l'auteur (les co-auteurs) la mention suivante sera publiée dans l'article : Conflit d'intérêt : les auteurs n'ont pas transmis de conflits d'intérêt.

Choix du mode de présentation de votre communication libre

- Précisez : Orale ou Poster.
- Quel que soit le mode de présentation, les propositions de communications libres sont soumises à l'approbation du Conseil Scientifique. Le Comité Scientifique se réserve la possibilité de vous proposer un poster à la place d'une communication orale.
- Les auteurs des communications sélectionnées auront la possibilité de se présenter au **prix du meilleur article rédigé sur le thème d'une communication acceptée pour présentation orale.**
- De plus amples informations vous seront communiquées lors de la confirmation de l'acceptation de votre proposition de communication.

Les résumés seront publiés dans un numéro supplémentaire du Journal des Maladies Vasculaires.

Date limite impérative de soumission : 12 novembre 2014 à minuit
Attention, il sera techniquement impossible de soumettre en ligne
après cette date. Aucune soumission par courrier, fax ou courriel ne
sera acceptée.